

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**14/17 ANS** (Enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2010)

## SÉJOUR SKI À CHAMONIX

Du 24 février au 1<sup>er</sup> mars 2024

**ENFANT**

SCORVIPONTAIN

EXTÉRIEUR

NOM et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_\_\_. Âge : \_\_\_\_\_ ans  
Taille : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_ Pointure : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE LÉGAL

Madame, Monsieur  
NOM et Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal ou tuteur de l'enfant, avoir pris connaissance des modalités d'inscription ci-dessous et m'engage à les respecter.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_.

Signature :

**IMPORTANT : Inscription du 2 décembre 2023 au 3 février 2024. Tout dossier déposé avant le samedi 2 décembre 2023 sera refusé.**

Inscription uniquement sur dépôt du bulletin à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse mail [mairie@pontscorff.bzh](mailto:mairie@pontscorff.bzh). Aucune demande par téléphone ou courrier ne sera traitée.

Une fiche sanitaire, accompagnée des pièces complémentaires, devra être remplie et ce, même si elle a déjà été transmise à l'ALSH en début d'année scolaire. **L'inscription sera définitive uniquement lorsque l'ensemble des documents seront déposés en mairie ou par mail à l'adresse évoquée ci-dessus.**

Excepté sur présentation d'un certificat médical, toute absence non communiquée dans un délai de deux semaines avant la date de départ, soit au plus tard le 10 février 2023, sera facturée.

Le nombre de places est limité à 18 enfants maximum par tranche d'âge. Une information sur le site de la commune sera publiée lorsqu'il n'y aura plus de place disponible.

Une facture vous sera adressée par courrier et le règlement du séjour sera à effectuer directement à l'Espace Jeunes auprès de Monsieur LEPROUST, salle multi-activités – Stade Armand Penverne, rue du Dr Rialland.

### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER COMPLET DÉPOSÉ LE \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_ h \_\_\_.

TARIF :

Scorvipontain : 375 euros

Extérieur : 400 euros

MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque

Espèces